

“Dou-ou-ce Fran-an-ceee...”

C'est l'histoire d'un jeune adolescent français d'origine arménienne, qui réside dans une localité abritant une forte communauté et qui s'éveille aux fondamentaux de la Cause arménienne. Un soir, au retour de l'école arménienne où il construit son identité au jour le jour, il se tourne vers ses parents et leur demande pourquoi la France a adopté une loi sur la reconnaissance du Génocide arménien. Les parents, que la soudaineté de la question déstabilise quelque peu, se lancent d'abord un regard embarrassé, puis la mère, d'un mouvement de tête, invite le père à répondre. «Parce que durant plus de trente ans, entre 1965 et la fin des années 90, cette même France qui avait accueilli les rescapés du Génocide refusait obstinément de reconnaître la cause de l'arrivée massive des survivants de cette boucherie sans précédent. Il fallait mettre fin à cette anomalie, mon fils !»

Là-dessus, nouvelle question du fils : «Mais papa, qu'est-ce qu'elle dit, cette loi ?»

Réponse du père : «Elle dit que la France reconnaît publiquement le Génocide de 1915.» (Silence.)

Le fils, sur un ton offensif : «C'est tout ? C'est ça, la loi ?» (Le silence s'alourdit.)

Le père, dont le visage commence à trahir des signes d'irritation : «Bah, oui, c'est ça ! Qu'est-ce que tu veux !»

Le ton monte, et le fils se lâche : «Y a même pas ceux qui ont fait le Génocide, dis donc ! Comme si la Turquie y était pour rien dans c't histoire...»

D'un roulement de menton, la mère invite le père à se calmer. Mais le fils relance la discussion : «Et puis, au fait, qu'est-ce qu'y font à ceux qui respectent pas la loi ?»

Le père : «Tu parles de ceux qui disent que ce n'est pas un Génocide ou de ceux qui ne disent pas que c'en est un ?»

Le fils : «Bah, oui ! A l'école, j'ai un copain, son père il est journaliste et il se plaint sans arrêt que l'AFP, dans ses dépêches, met le Génocide entre guillemets. Alors, on va les foutre en taule, l'AFP ?»

Le père : «Non, enfin, bon ! (Silence.) Ecoute, si la loi sur le négationnisme passe au Sénat, ceux qui ne reconnaissent pas, ils devront payer une amende de 45 000 euros.»

Le fils, sarcastique : «La loi sur le négationnisme ? Ah ! oui, mon copain m'en a parlé. C'est quoi, ce truc de ouf («fou») ? Attends, ça veut dire qu'y faut une autre loi pour que la loi soit respectée ! On n'a jamais vu ça. Mais y s'ont carrément foutus d'not' gueule, quand y'z ont reconnu le Génocide !»

Le père, visiblement excédé : «Bon allez, ça suffit, on arrête là ! On reparlera d'tout ça une aut' fois...»

Rideau sur ce dialogue familial arméno-arménien des années 2010...

... Sauf si on fait dire au gosse : «J'ai entendu aussi à la télé que la Carla de Nicolas, elle prépare pour septembre une reprise en italien du Douce France de Charles Trenet.»

Là, un peu plus de six mois avant les présidentielles, ça sent le rattrapage à plein tube ! Une p'tite chansonnette, allez, pour faire oublier tous les reniements... Quand même, vous n'avez pas déjà envoyé aux oubliettes l'inénarrable concerto pour «pipeau» et orchestre du p'tit Nicolas, dégoté par WikiLeaks, sur lequel votre dévoué serviteur crachait son doux venin, il y a un mois, dans son exercice préféré ? Ne l'oubliez surtout pas, celui-là, parce qu'il paraît qu'il aurait fait des émules à gauche ! Quoi ? Des émules de Sarko à gauche ? Impossible, il est «inclinable», notre p'tit Nicolas ! Enfin, il y a simplement un petit détail susceptible de nous chiffonner. Mais à peine, hein ! Quoi, alors ? Bah, le fait que le 8 février dernier, le groupe socialiste du Sénat devait se réunir pour décider de fixer au 30 mars prochain, la date de présentation de la proposition de loi pénalisant la négation du Génocide arménien, via sa niche parlementaire. Et puis y a eu un léger couac : Serge Lagache s'est retrouvé seul, ce jour-là, devant Robert Badinter – vous savez, celui qui ne se presse pas pour abolir le négationnisme... Mais c'est promis juré, ledit couac, c'était juste une question d'emploi du temps. D'ailleurs, les nôtres ont fait dire à la chef (Martine Aubry) que les auteurs du p'tit couac reviendraient à la charge avec leur niche, à la première occasion.

Ouf, on est rassurés ! Enfin, on le serait un peu plus encore si on était 10 000, par exemple, le samedi 12 mars, à 15 heures, devant le Sénat, pour ne pas faire profil bas devant la Haute Assemblée. Ce jour-là, il faudra à la fois crier notre désir irrépressible de justice et montrer que nous avons jeté notre naïveté légendaire dans les poubelles de l'Histoire. Car beaucoup ne demandent que ça, au nom de la raison d'Etat et pour des tas de raisons, de «jouer» à n'en plus finir avec nos nerfs et... surtout, notre mémoire traumatique ! D'autant que les séquences électorales très chargées qui s'annoncent pourraient bien offrir à ces complices du négationnisme l'occasion idéale de renvoyer à fin 2012, voire 2013, le réexamen de cette «patate chaude» de proposition de loi anti-négationniste. Alors l'heure est à la mobilisation générale, dans nos rangs. Pour que la loi passe avant l'été ! Vous imaginez, sinon, ce serait bête, quand même, de perdre la face devant notre adolescent qui s'éveille aux fondamentaux de la Cause arménienne...

Varoujan Mardikian